



Convention entre l'Association Sportive et le collège Jean Gay

- Vu la loi de 1984 modifiée sur le sport
- Vu le décret 85-924 du 30/08/1985 relatif aux établissements publics locaux d'enseignement
- Vu le décret 86-495 du 14/03/1986 relatif aux dispositions statutaires obligatoires pour les associations sportives scolaires et universitaires
- Vu la circulaire 96-249 du 25/10/1996 relative à la situation des chefs d'établissements au sein des associations péri éducatives ayant leur siège dans l'EPLE
- Vu la circulaire 2002-130 du 25/04/2002 relative au sport scolaire à l'école, au collège et au lycée

Entre d'une part,

Le collège Jean Gay de Verfeil représenté par son chef d'établissement, Monsieur MONTEIL Jean-Philippe

Et

L'association sportive du collège Jean Gay de Verfeil représenté par son président, Monsieur MONTEIL Jean-Philippe.

Il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Il existe, en conformité avec l'obligatoire légale, au sein du collège, une association sportive, affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

Le projet d'établissement et l'Association sportive

1) Population et environnement

1) Etablissement

L'établissement compte 459 élèves inscrits cette année dont 114 licenciés à l'Association Sportive (65 garçons et 49 filles).

2) Les contraintes matérielles

Nous avons deux gymnases à notre disposition et un plateau sportif. Le badminton et le tennis de table se pratiquent dans le gymnase Lahore, le basket soit sur le plateau soit dans le gymnase Daydé, l'athlétisme sur le plateau sportif ou, les jours de pluie au dojo pour la préparation physique.

3) L'équipe enseignante

Depuis 2004, l'équipe est composée de 3 professeurs d'EPS en poste fixe. Nous participons toutes à l'animation de l'association sportive. L'une d'entre nous est membre du Conseil d'Administration. Composition de l'équipe :

- Mme TOMAS (depuis 2010 au collège), coordonnatrice.
- Mme FERNIN (depuis 2004 au collège), secrétaire de l'AS.
- Mme EYMARD (depuis 2004 au collège), trésorière de l'Association Sportive
- M. Noyon professeur stagiaire

4) L'organisation des activités :

a. Activités proposées :

- * Basket : encadré par Mme Tomas
- * Badminton/ Badten (tennis de table et badminton) encadrés par Mme Eymard
- * Athlétisme : encadré par Mme Fernin
- * Tennis uniquement pour les 6èmes – 5èmes, encadré par M. Noyon

b. Horaires d'entraînement :

* **Les 4èmes/3èmes :**

Le mardi de 13h00 à 14h00 (changement par rapport à l'an passé pour des raisons d'organisation intrinsèque à l'établissement scolaire).

***Les 6èmes/5èmes :**

Le jeudi de 13h00 à 14h00.

Les mercredis de compétition, les élèves sont accueillis dans le réfectoire à 11h30 ; ils doivent se munir d'un pique-nique ainsi que de leurs couverts, serviette et bouteille d'eau ou gobelet (aucun agent de service n'est prévu pour le mercredi) ; un micro-onde est mis à leur disposition ; ils sont sous la responsabilité d'un surveillant de l'établissement.

c. Formations :

Comme chaque année nous préparons les élèves aux compétitions mais nous nous inscrivons également, à l'image de notre fédération UNSS, dans une démarche d'animation et de citoyenneté.

Ainsi nous projetons :

- De participer au cross de district quelle que soit l'activité dans laquelle se sont inscrits les élèves.
- De permettre aux élèves de ne pas faire de compétitions. Ils pourront choisir le moment venu s'ils participent ou pas.
- De former un élève vice-président de l'AS (relation parcours citoyen).
- Sur un plan plus compétitif, nous projetons :
 - * De former de jeunes officiels
 - * De former de jeunes coaches

Certaines de ces formations seront assurées par un professeur stagiaire EPS MEEF2, aidé de Mme Fernin, sa tutrice.

d. Compétitions :

Nous demandons aux élèves s'inscrivant aux compétitions d'honorer leur engagement tout d'abord par rapport à leurs camarades d'équipe ainsi que par rapport à leur professeur, chacun comptant sur leur présence ; mais aussi par rapport à la capacité du bus (différence de coûts) que nous commandons toujours en fonction du nombre de participants.

2) Objectifs du projet d'établissement et de l'AS(en corrélation avec les 3 leviers de progrès du contrat d'objectifs)

e. **Proposer des réponses pédagogiques pour la réussite de chacun :**

Par la pratique à l'Association sportive, certains élèves en difficultés scolaires trouvent dans ce cadre l'opportunité d'être valorisés à travers leur pratique de sportifs et/ ou de jeunes officiels. Cette participation favorise l'estime de soi corporelle ainsi qu'une estime de soi relative aux capacités d'organisation individuelle et collective dans des situations réelles de la vie quotidienne.

f. **Permettre à chaque élève de construire un parcours individualisé et ambitieux:**

Les 5 activités pratiquées, athlétisme, basket, tennis de table, badminton et badten (activité pratiquée depuis 4 ans maintenant et qui est fort appréciée des élèves), permettent aux élèves de découvrir 4 grandes familles d'activités (sport collectif, sport de raquettes, sport de performance, sport acrobatique)

g. **Développer des projets éducatifs, citoyens pour éduquer à l'autonomie, à la responsabilité et à la solidarité**

Education au fair play
Respect et formation de l'arbitre et des juges
Respect de la démocratie (décisions collectives)
Intégration des élèves handicapés au sein des équipes
Travail en équipe même en athlétisme

3) Objectifs généraux de l'AS (en relation avec le S4C)

Les compétences du socle commun en relation avec les différentes APS de l'association sportive

Même si ces compétences ne sont pas évaluées au sein de l'association sportive, elles font partie prenante des activités et de la démarche pédagogique utilisée par les enseignants.

Domaine 1-4 : comment s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
(Cycles 3 et 4)

Combiner et coordonner des actions motrices simples, puis des coordinations motrices complexes et des techniques spécifiques pour améliorer et stabiliser les performances

Développer ses ressources physiologiques

S'approprier un vocabulaire adapté

Appliquer des principes simples pour améliorer la performance

Utiliser sa vitesse pour aller plus loin plus haut, plus vite

Rechercher le gain de l'affrontement par des choix tactiques simples

Adapter son jeu aux adversaires et partenaires en acquérant des techniques et tactiques sportives spécifiques (démarquage, frappes de balle, placement des appuis, stratégies d'équipes lors des relais par exemple...)

Domaine 2 : méthodes et outils pour apprendre (Cycles 3 et 4)

Apprendre par l'observation

Accepter l'effort et la répétition pour développer des ressources, être plus efficace puis plus efficient en stabilisant des techniques

Analyser seul ou à plusieurs une performance à partir de différents indicateurs pour déterminer les axes de transformation

Comparer différentes observations observations pour faire des choix et construire un projet individuel et collectif

Prendre en compte ses forces et ses faiblesses et ceux de l'adversaire pour construire un projet individuel et/ou collectif

Domaine 3 : formation de la personne et du citoyen (Cycles 3 et 4)

Respect d'autrui

Vivre et coopérer avec les autres pour favoriser leurs progrès en respectant leurs différences

Faire preuve de bienveillance

Résoudre les conflits sans violence

Assumer des responsabilités liées à différents rôles spécifiques (pratiquant, juge, coach, arbitre)

S'engager et maintenir ses engagements (inscription et présence aux compétitions)

Prendre des initiatives

Assurer sa sécurité et celle des autres dans des situations variées ; contrôler et adapter son engagement dans des situations d'affrontement pour ne pas mettre l'adversaire en danger.

Accepter le résultat d'un affrontement loyal

4) Les objectifs de l'équipe pédagogique

- h. Offrir au plus grand nombre d'élèves la possibilité de participer de façon régulière aux différents entraînements et rencontres sportives.
- i. Favoriser l'expression et l'écoute de tous les élèves (permettre à chacun de s'exprimer à son meilleur niveau).
- j. Connaître les différents règlements relatifs aux APSA.
- k. Améliorer ses connaissances sur la pratique des activités techniques, tactiques, et stratégies.
- l. Donner aux élèves la possibilité de s'investir, de s'impliquer dans une activité régulière de façon volontaire au sein d'un milieu associatif.
- m. Former des adultes pour leur vie associative future : connaître et respecter autrui.
- n. S'investir, se connaître, se dépasser.

5) Bilan financier 2020-2021 (voir feuille annexe)

6) Election du nouveau bureau 2021-2022

L'assemblée générale de l'Association sportive a eu lieu le jeudi 9 septembre 2021 de 13 à 14 h

Le nouveau bureau voté à l'unanimité

- Président de droit : M. MONTEIL, principal du collège Jean Gay
- Vice-président élève : M. PASCOUAT, élève de 5°
- Trésorière : Mme EYMARD, enseignante
- Trésorier-adjoint : M. MEESSEMAN, parent d'élève
- Secrétaire : Mme FERNIN, enseignante

- Secrétaire-adjoint : M. CHIKHAOUI, élève de 6°
- Membre du bureau : M. NEYRINCK, parent d'élève

7) Durée de la convention

Le renouvellement de cette convention sera annuel par délibération du Conseil d'Administration.

Le Chef d'établissement et le Président de l'Association Sportive sont respectivement responsables de l'application des termes de cette convention.

Le Chef d'établissement
Jean-Philippe MONTEIL

Le Président de l'AS
Jean-Philippe MONTEIL

ASSOCIATION SPORTIVE / BILAN FINANCIER 2020/2021

RECETTES

SUBVENTIONS	400
Don mairie de Verfeil	0
Don mairie de gragnague	300
Don mairie de Gauré	100
Don FSE	0

COTISATIONS	3120,03
Cotisations + T-shirt	3054
remb UNSS	66
interet PS epargne	0,03

MANIFESTATIONS	680
sortie acro	530
prise en charge transport unss	150

DIVERS	0
---------------	----------

total des recettes	4200,03
--------------------	---------

31/08/20	3352,05
----------	----------------

DEPENSES

TRANSPORT	539
bus sortie acro fin année	539

LICENCES	1302,47
contrat	1192,47
affiliation	80
Mutualisation	
souscription PS epargne	30

MANIFESTATIONS	1072,4
Entrée acrobranche	958,5
Frais de comptes	118,4

ACHAT MATERIEL	0
-----------------------	----------

total des dépenses	2918,37
--------------------	---------

31/08/21	4633,71
----------	----------------

la poste 31/08/21	3373,04
crédit agricole 31/08/21	1260,67